

Monsieur le Directeur
HOLOSOLIS

CERTIFICAT DE FOURNITURE D'EAU

Je soussigné, Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, certifie qu'après la mise en route de la nouvelle usine d'eau potable à Sarralbe, les installations d'eau potable de la Communauté d'Agglomération seront en capacité de fournir un débit de 300 m³/h, 24h sur 24 à l'usine Holosolis située à l'Europole 2. L'eau proviendra de la nouvelle usine d'eau potable de Sarralbe.

Par ailleurs, un débit de 100 m³/h pourra être fourni au 4^{ème} trimestre 2025 à partir du réseau d'eau potable existant, moyennant la mise en place d'une bache de stockage et d'un surpresseur. L'eau proviendra à la fois des forages de Wittring et de l'usine d'eau potable de Sarralbe.

Un débit de 200 m³/h pendant 20 heures/jour soit 170 m³/h en moyenne sur 24h, pourra être fourni lorsque la conduite de liaison entre l'usine actuelle d'eau potable de Sarralbe et l'Europole 2 sera réalisée, soit mi-2026 si une étude d'impact n'est pas nécessaire, soit un an après obtention de l'autorisation environnementale. L'eau proviendra de l'usine d'eau potable actuelle de Sarralbe.

Fait à Sarreguemines, le 17/06/2024

Le Président

Roland ROTH

